Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Toulouse
Canton de Tournefeuille – Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Tournefeuille

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOURNEFEUILLE

SEANCE DU 8 septembre 2022 A 14h00

DELIBERATION
N° 2022.51

Nature 7.10

L'an deux mille vingt-deux, le huit septembre à quatorze heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tournefeuille, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du C.C.A.S sous la présidence de Madame Maryline RIEU.

Etaient présents : Mesdames Sonia CAZALS, Dominique DUPOUY, Corinne GINER, Cathy GUTH, Monique MARTY, Isabelle MEIFFREN, Maryline RIEU ; Messieurs Gilbert ALLIENNE, Pierre CASELLAS, David MARTINEZ,

Absents ayant donné pouvoir : Mesdames Elizabeth HUSSON-NARNIER, Mathilde TOLSAN

Absents excusés : Madame Magali LAGARRIGUE, Messieurs Dominique FOUCHIER, Gilles POIDEVIN.

Date de convocation : 31 Août 2022

Nombre de membres présents :10

OBJET : TARIFS DU REPAS DE LA FÊTE DE QUARTIER DU 30/09/2022 ORGANISEE PAR LA RESIDENCE AUTONOMIE « LES CEVENNES » :

Madame Maryline RIEU, vice-présidente, informe le conseil d'administration que la résidence Les Cévennes organise une fête de quartier afin de favoriser les échanges entre résidents de l'établissement et habitants des logements alentour.

Cet évènement est programmé le vendredi 30 septembre 2022 et se déroulera sous la forme d'un repas festif assorti d'une animation musicale.

La société Patrimoine SA Languedocienne, propriétaire bailleur, souhaite apporter sa contribution à cette manifestation par la prise en charge d'une partie du prix des repas.

Afin de faire bénéficier directement les convives de cette participation, il est proposé de fixer les tarifs du repas de la façon suivante :

	Tarif repas	Quote-part participant	Quote-part Patrimoine SA Languedocienne
Résidents	12,85 €	10,00 €	2,85 €
Non-résidents locataires d'un logement géré par Patrimoine SA Languedocienne	16,00 €	10,00 €	6,00 €
Non-résidents autres	16,00 €	16,00 €	0,00 €
Enfants de moins de 12 ans	8,00 €	8,00 €	0,00 €

Ouï cet exposé et après avoir délibéré, **le conseil d'administration à l'unanimité :**

- Décide d'instaurer une tarification spécifique pour le repas festif de la soirée du vendredi 30 septembre 2022,
- Fixe les tarifs de ce repas festif et les participations respectives des convives et de la société Patrimoine SA Languedocienne comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Les recettes afférentes seront perçues sur l'article 73418 du budget de la résidence Les Cévennes.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que dessus.
Pour extrait conforme.

C.C.A.S. de TOURNEFEUILLE * 31170

La vice-présidente du CCAS,
Maryline RIEU